



Décrypt'Numérique n°1

Système Informatique Hospitalier (SIH) et Circuit du médicament

Liste des abréviations

▪ Liste des abréviations (p.1)	ATIH	Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation
	BdM	Base de données sur les Médicaments
▪ Glossaire des acronymes de logiciels en lien avec le circuit du médicament (p.1)	CIM	Classification Internationale statistique des Maladies et des problèmes de santé connexes
	DMP	Dossier Médical Partagé
	DPI	Dossier Patient Informatisé
▪ Outils informatiques combinés aux logiciels (p.2)	GAP	Gestion Administrative des Patients
	GEF	Gestion Economique et Financière
▪ Données patient (p.3)	HAS	Haute Autorité de Santé
	LAD	Logiciel d'Aide à la Dispensation
	LAP	Logiciel d'Aide à la Prescription
▪ Convergence des systèmes informatiques (p.4)	OMS	Organisation Mondiale de la Santé
	PMSI	Programme de Médicalisation du Système d'Information
▪ Bibliographie (p.3)	PUI	Pharmacie à Usage Intérieur
	SAM	Système d'Aide à la décision indexée par Médicaments
	SIH	Système Informatique Hospitalier
	SIL	Système d'Information de Laboratoire

Glossaire des acronymes de logiciels en lien avec le circuit du médicament

- Logiciel d'Aide à la Prescription (LAP)

Défini par la HAS (1) comme « un logiciel dont au moins une des fonctions permet d'élaborer et d'éditer les prescriptions médicales ». Le LAP hospitalier utilisé en établissement de santé permet de limiter les choix de médicaments à des listes définies (livret thérapeutique).

- Logiciel d'Aide à la Dispensation (LAD)

Défini par la HAS (1) comme « un logiciel dont au moins une des fonctions permet l'enregistrement d'une dispensation de médicaments par la Pharmacie à Usage Intérieur (analyse des prescriptions, conseil et délivrance des médicaments).

Les LAP et les LAD sont **qualifiés de dispositifs médicaux** et sont donc soumis à la réglementation en vigueur et notamment aux règles de mise sur le marché des dispositifs médicaux comprenant le marquage CE et aux règles de surveillance.

Les éditeurs de LAP et de LAD peuvent, en complément, sur la base du volontariat, demander la **certification HAS** et doivent, dans ce cas, recourir à une des **Bases de données sur les Médicaments agréées par la HAS**. Les listes des LAP (2) et LAD (en cours de rédaction) certifiés HAS sont disponibles sur le site de la HAS.

Glossaire des acronymes de logiciels en lien avec le circuit du médicament (suite)

- Système d'Information de Laboratoire (SIL)

Ce logiciel **compile, archive, stocke des données de biologie médicale**. Il se présente comme un support de gestion de l'examen au résultat du patient. Ses fonctions sont le tri des analyses de laboratoire, le « report informatisé » des résultats d'analyse disponibles sur format papier.

- Gestion Economique et Financière (GEF)

Logiciel permettant d'assurer les fonctions de **gestion** d'un hôpital propres aux **ressources économiques, comptabilité et finances**, dont la gestion des produits de santé par la pharmacie.

- Gestion Administrative du Patient (GAP)

Logiciel permettant d'enregistrer l'ensemble des informatives relatives à l'identité du patient et de gérer les admissions. Les données d'identité saisies à cette étape servent ensuite au rattachement du patient pour les activités de soins, dans les autres logiciels.

Outils informatiques combinés aux logiciels

- Base de données sur les Médicaments (BdM)

Définie par la HAS (1) comme « une **banque de données électronique** intégrant les informations sur les **médicaments**, notamment celles produites par les **autorités officielles** ou par des **institutions de référence** ». En s'appuyant sur une charte qualité (3), la HAS délivre un agrément aux BdM. Les BdM agréées supportant un LAP hospitalier publient la possibilité de **facturation hors groupe homogène de séjours** par les établissements de soins et les **motifs de prescriptions** qui autorisent cette facturation. Elles doivent aussi pouvoir être interrogées à l'aide de la CIM-10 modifiée par l'ATIH.

A ce jour, les BdM ayant reçu un **agrément HAS** (4) pour le support des LAP hospitaliers sont :

Editeur	Base de données	Dénomination commerciale du produit	Date d'agrément	Version d'agrément
CNHIM	Thériaque	Base Theriaque	22/04/2015	V2
GIE SIPS	Thésorimed	Thésorimed	22/04/2015	V2
RESIP	Claude Bernard	Banque Claude Bernard Base Claude Bernard BCB BCB Dexther	29/10/2014	V2
Groupe VIDAL	Vidal	VIDAL Hoptimal VIDAL DataSEMP	29/10/2014	V2

Outils informatiques combinés aux logiciels (suite)

- Système d'Aide à la décision indexée par médicaments (SAM)

Donnée structurée **issue d'un document de référence** (par exemple, une fiche de bon usage du médicament, une fiche médico-économique), intégrée dans les logiciels de soins (LAP et LAD). Il se manifeste dans un logiciel par une **alerte ou un message d'information** qui se déclenche en **fonction du traitement médicamenteux et du contexte clinique du patient**. L'objectif des SAM est de favoriser les stratégies thérapeutiques les plus favorables à la santé publique et les plus efficaces.

La HAS identifie, publie et met à disposition des éditeurs de logiciels de soins sous format XML, la liste des SAM (5). Le demandeur de référencement d'un SAM peut être une agence sanitaire, le Ministère de la Santé, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, une Commission ou un service de la HAS.

- Outil d'aide à la priorisation en pharmacie clinique

L'utilisation de ce type d'outil permet de d'identifier les secteurs et/ou les patients devant prioritairement faire l'objet d'une activité de pharmacie clinique telle qu'une analyse pharmaceutique ou une conciliation médicamenteuse.

Exemple : PharmaClass® (Keenturtle), Vidal Sentinel® (Vidal)

Données patient

- Dossier Patient Informatisé (DPI)

Ce logiciel compile la présentation de résultats de patients, et/ou permet la prise de rendez-vous. Il se présente comme la **copie complète des documents produits par les professionnels de santé** lors des différents épisodes médicaux : consultations, hospitalisations, examens de laboratoires, images, comptes rendus. Il **restitue sous format compressé électronique le dossier de santé du patient**.



- Dossier Médical Partagé (DMP)

Carnet de santé informatisé et sécurisé accessible sur internet, il réunit toutes les informations médicales du patient : historique des soins des 24 derniers mois, pathologies et allergies éventuelles, traitements médicamenteux et soins, comptes rendus d'hospitalisation et de consultation, résultats d'examens, directives anticipées pour la fin de vie ... Ces données peuvent être partagées aux professionnels de santé au choix du patient (6).



- Dossier Pharmaceutique (DP)

Recense, pour chaque bénéficiaire de l'assurance maladie qui le souhaite, **tous les médicaments délivrés au cours des quatre derniers mois**, qu'ils soient prescrits par le médecin ou conseillés par le pharmacien. Le **pharmacien hospitalier** peut **consulter et implémenter** le DP, dont la clé d'accès est la carte vitale du patient (7).

Convergence des systèmes informatiques

- Interface

Dispositif matériel et/ou logiciel qui permet d'**interconnecter** deux systèmes informatiques en mettant au format de l'un les données de l'autre.

Il existe des connecteurs natifs qui sont développés en concertation avec les différents logiciels en question, ou d'autres logiciels intermédiaires appelés médiateur ou middleware.

Ces outils d'interfaçage sont aussi rassemblés sous les termes :

API = Application Programming Interface ou interface de programmation applicative.

EAI = Enterprise Application Intégration ou intégration des applications de l'entreprise.

- Interopérabilité

Capacité technique que plusieurs systèmes, qu'ils soient identiques ou radicalement différents, puissent communiquer et opérer ensemble, sans ambiguïté, sans conflit de systèmes ou de contenu. L'interopérabilité informatique nécessite que les communications obéissent à des normes, clairement établies et univoques.

Pour atteindre l'objectif d'interopérabilité, deux approches sont possibles (<https://www.lemagit.fr/definition/Interopabilite>) :

-La conformité avec les normes d'interface publiées (cette notion est liée à celle de compatibilité : si un produit est compatible avec une norme, il est interopérable avec les autres produits conformes à cette norme),

-Le recours à un intermédiaire de services, ou « broker », qui convertit à la volée l'interface d'un produit vers l'autre.

Bibliographie

1. Certification des logiciels des professionnels de santé [Internet]. Haute Autorité de Santé. [cité 9 août 2019]. Disponible sur: https://www.has-sante.fr/jcms/c_989142/fr/certification-des-logiciels-des-professionnels-de-sante
2. Logiciels d'Aide à la Prescription hospitaliers [Internet]. Haute Autorité de Santé. [cité 9 août 2019]. Disponible sur: https://www.has-sante.fr/jcms/c_1751516/fr/logiciels-d-aide-a-la-prescription-hospitaliers
3. Code de la sécurité sociale - Article L161-38. Code de la sécurité sociale.
4. Bases de données sur les médicaments ayant reçu un agrément HAS [Internet]. Haute Autorité de Santé. [cité 9 août 2019]. Disponible sur: https://www.has-sante.fr/jcms/c_2790851/fr/bases-de-donnees-sur-les-medicaments-ayant-recu-un-agrement-has
5. Systèmes d'aide à la décision indexée par médicaments (SAM) [Internet]. Haute Autorité de Santé. [cité 9 août 2019]. Disponible sur: https://www.has-sante.fr/jcms/c_2664184/fr/systemes-d-aide-a-la-decision-indexee-par-medicaments-sam
6. En quoi consiste le dossier médical partagé (DMP) ? [Internet]. [cité 9 oct 2019]. Disponible sur: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10872>
7. Qu'est-ce que le DP ? - Le Dossier Pharmaceutique - Ordre National des Pharmaciens [Internet]. [cité 18 févr 2017]. Disponible sur: <http://www.ordre.pharmacien.fr/Le-Dossier-Pharmaceutique/Qu-est-ce-que-le-DP>